Message du Conseil communal au Conseil général n° 155 du 21.09.2020

OBJET : Prendre connaissance et statuer sur un crédit de CHF 280'000.- TTC pour la réalisation de plusieurs centrales photovoltaïques sur les toitures communales de la Commune mixte de Haute-Sorne.

1. Préambule / Objet

En 2015, le Canton du Jura a adopté sa « Stratégie énergétique 2035 », totalement compatible avec la Stratégie fédérale 2050 acceptée par le peuple et les cantons en mai 2017.

L'implantation de panneaux photovoltaïques est en parfaite adéquation avec les objectifs énergétiques visés par cette stratégie et est une des mesures pour les atteindre.

La volonté communale de Haute-Sorne figurant dans le programme de législature dans les axes écologiques vise à améliorer notre indépendance par rapport à la hausse des tarifs de l'électricité et minimiser l'impact de notre approvisionnement énergétique sur l'environnement.

2. Introduction

La Commune de Haute-Sorne souhaite produire du courant renouvelable et quelques toits ont fait l'objet d'une analyse par Energie Du Jura. Les différents toits retenus sont les suivants :

Administration Rue de la Fenatte 14, 2854 Bassecourt Ecole secondaire Rue Champterez 16, 2854 Bassecourt Ecole de quartier Rue des Rangiers 24, 2854 Bassecourt Ecole primaire Rue du Moré 9, 2853 Courfaivre

Ecole primaire Rue des Ecoles 10, 2855 Glovelier

Toutes ces installations ont été dimensionnées en fonction de la consommation actuelle du bâtiment. C'est-à-dire que les puissances proposées favorisent la consommation sur site de la production électrique solaire (autoconsommation) et ceci sans batterie.

Trois sociétés d'installations de panneaux photovoltaïques ont été contactées afin de proposer des solutions. Une procédure de gré à gré concurrentiel aura lieu afin d'attribuer la réalisation des installations. Deux offres par toit ont été demandées à chaque installateur. Une offre avec la puissance proposée par les fiches de chaque bâtiment et une autre selon le choix de l'installateur.

Les offres devaient contenir l'autoconsommation prévisible en % et une remarque sur l'état de la toiture du bâtiment. Les systèmes devront en outre être « batterie ready » et avoir une option pour une borne de recharge pour voiture électrique (avec une éventuelle possibilité de tarification personnelle ou temporelle).

Parallèlement, les toits ont été évalués et une éventuelle demande de rénovation-réfection aura lieu avant la pose des panneaux solaires. Cette amélioration ferait l'objet d'un crédit séparé.

3. Considérations générales

Les centrales ont une puissance totale de 91kWc pour une production annuelle de ~91'000kWh soit environ la consommation annuelle de 23 ménages Suisses et une économie¹¹ de CO2 par année par rapport au mix électrique européen de 41 tonnes et par rapport au mix électrique suisse de 11 tonnes.

Remarque, les fiches de chaque bâtiment initialement prévu avec un prix de rachat à 9,5ct ont dû être modifiées pour cause de récente décision de BKW. Le prix de rachat actuel a été descendu à 6,5ct par kWh!!

Le projet inclut le toit de l'école secondaire de Haute-Sorne, car il a été identifié comme potentiellement intéressant notamment sous l'angle de la surface et de l'autoconsommation. La décision de l'implantation de ces panneaux est liée à l'acceptation du syndicat ESHS puis une répartition financière entre la commune et celui-ci sera faite.

Le choix de l'implantation des bornes n'est pas définitif et est en cours d'étude avec la participation de la SACEN (il pourrait y avoir une adaptation du crédit selon le nombre d'emplacements retenus mais au maximum 5).

4. Délai de réalisation

Année 2021

5. Coût des travaux

Le montant des travaux est de Fr. 280'000.- HT. Il se compose comme suit :

Bâtiment	Puissance installée en KWc	CHF / TVA comprise
Rue de la Fenatte 14	30	65 000
Rue Champterez 16	30	65 000
Rue des Rangiers 24	10	30 500
Rue du Moré 9	12	31 500
Rue des Ecoles 10	9	25 000
Réserve	0	13 000
Options - Bornes de recharges	0	50 000
Totaux	91	280 000

6. Considérations financières

Investissement selon programme des travaux CHF 280'000.-**La demande de crédit porte sur un montant de** CHF 280'000.-

Donner compétence au Conseil communal pour gérer la réalisation et le financement du projet.

1

Source: Umweltbilanz Strommix Schweiz. treeze im Auftrag BAFU, 2016.

Mix de consommation : 181.5 g équivalent CO2/kWh, ENTSO-E : 466 g équivalent CO2/kWh. Installation PV en Suisse : 80.5 g équivalent CO2/kWh.

7. Financement

La dépense couverte par voie d'emprunt est la suivante :

Recours à l'emprunt	CHF	193'700
Participation du syndicat ESHS (y.c subv. CHF 11'600)	CHF	60'000
./. Subventions - arrondi (Hors ESHS)	CHF	26'300
Coût total de la réalisation	CHF	280'000

Un financement participatif selon le modèle actuellement pratiqué par les services industriels de Delémont est envisagé et réduirait d'autant l'emprunt. Ce modèle est consultable à l'adresse suivante : https://sid.delemont.ch/sid/SID/Actualites-Presse/Profitez-des-maintenant-de-faire-un-placement-rentable-et-durable-1.html

8. Charges financières annuelles

Les taux d'amortissement des différents types de réalisations sont fixés dans le décret concernant l'administration financière des communes (RSJU 190.611) en fonction de la durée de vie de l'objet.

Centrales photovoltaïques : CHF 143'700.-

Charge financière - montants en CHF		
Taux d'amortissement comptable	4.00%	5′748
(10% = 10 ans / 6.66 % = 15 ans / etc.		
Durée amortissement comptable	25 ans	
Charge d'intérêt maximale, calculée sur un taux moyen de 2.5 %		5 250
Total de la charge financière annuelle		10 998

Bornes de recharges : CHF 50'000.-

Charge financière - montants en CHF		
Taux d'amortissement comptable	10.00%	5 000
(10% = 10 ans / 6.66 % = 15 ans / etc.		
Durée amortissement comptable	10 ans	
Charge d'intérêt maximale, calculée sur un taux moyen de 2.5 %		8 130
Total de la charge financière annuelle		13 130

^{**} NB : le taux d'intérêts pris en considération est de 2.5 % dans l'éventualité de procéder à un emprunt participatif avec une rémunération à définir. Les SI de Delémont rémunèrent actuellement au taux de 2,25%.

Subventions, prix de revente et économie annuelle

Subventions

Les subventions de Pronovo (anciennement Swissgrid) viennent environ 2 ans après la pose des panneaux. Il s'agit d'une rétribution unique.

Ce montant est déduit pour le calcul d'estimation du coût du kWh provenant de l'installation photovoltaïque.

Le montant pour chaque installation : CHF 1'400.- + CHF 340.- par kWc

Bâtiment	Invest. en CHF	KWc	m2	Subvention en CHF
Rue de la Fenatte 14	65 000	30	160	11 600
Rue Champterez 16	65 000	30	160	11 600
Rue des Rangiers 24	30 500	10	53	4 800
Rue du Moré 9	31 500	12	64	5 480
Rue des Ecoles 10	25 000	9	48	4 460
Réserve	13 000			
Totaux	230 000	91	485	37 940

Prix de revente et économie annuelle

Le prix du rachat de 2,0 cts/kWh + 4.5 cts/kWh (énergie + garantie d'origine) = prix de revente de 6,5 cts/kWh.

Le gain prévu est de 2'200CHF par an pour tous les toits ce montant est calculé tous frais déduits (amortissements sur 25 ans, entretient et revente de l'énergie.)

Bâtiment	Revente en CHF par an	Economie annuelle
Fenatte 14	828	4 300
Rue Champterez 16	1 001	3 800
Rue des Rangiers 24	457	1 450
Rue du Moré 9	322	1 630
Rue des Ecoles 10	280	1 200
Totaux	2 888	12 380

9. Préavis des autorités

Le Conseil communal préavise favorablement cet objet et invite le Conseil général à adopter ce crédit tel qu'il lui est soumis.

Haute-Sorne, le 2 septembre 2020

Au nom du Conseil communal
Le Président Le Chancelier
Jean-Bernard Vallat Raphaël Mérillat

Annexes:

5 fiches techniques

ECOLE SECONDAIRE, RUE CHAMPTEREZ 16 2854 BASSECOURT



POTENTIEL DE LA TOITURE

Le toit de l'école a une surface intéressante :

Zone A: 250m², inclinaison 0 degrés, 160° (sud 180°)

Données:

Consommation annuelle de l'école: 64'000kWh/an

Zone d'utilité public (UA) Numéro EGID : 2010191





La variante la plus favorable à l'environnement serait d'équiper de panneaux solaires photovoltaïques sur l'intégralité de la surface des toitures plates.

La variante la plus économiquement favorable est d'équiper la toiture en fonction de la consommation du bâtiment.

RECOMMANDATION

<u>Financière :</u>

Installation solaire de 30kWc sur le toit de l'école (zone A)

Environnementale:

Pose d'une installation photovoltaïque sur la totalité de la toiture, soit plus de 1000m2 de panneaux. Probablement 190kWc. Attention cette variante nécessitera un renforcement de l'entrée électrique et des coûts annuels supplémentaires pour le suivi de la courbe de charge. Cependant, coupler à l'électromobilité ce projet serait très intéressant pour le complexe et les alentours.

PARTIE FINANCIERE

Coût	Puissance	Subvention	Coût	Coût du	Autoconsommation	Economies	Bilan PV
installation	[kWc]	Pronovo	annuels PV	kWh (PV)	prévisible	annuelles	[CHF/an]
[CHF]		[CHF]	[CHF]			[CHF]	
60'000	30	11'600	3100	11 ct/kWh	45%	3800 CHF	~+700CHF

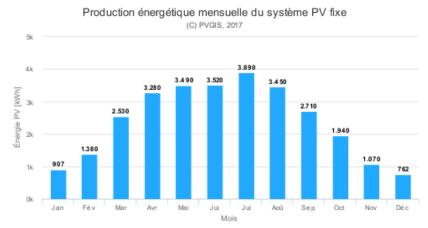
L'installation est rentable sur la durée de vie du projet (25 ans). Le temps de retour sur investissement est de 11 ans

Production prévisible : 28'000kWh/an Consommation propre : 12'600kWh/an Achat de l'électricité par la Commune

à BKW: 22.1ct/kWh

Refoulement dans le réseau : 15'400kWh/an

Revente du surplus solaire : 6.5ct/kWh



Rue Champterez 16, 2854 Bassecourt

Etat du toit



Toit plat avec des problèmes d'infiltrations. La halle de gymnastique a d'ailleurs le toit neuf (2018). Une extension en 2015 côté SO est en ossature bois avec PAC air-eau. Enveloppe béton, protégé.

Enveloppe béton, protégé. (pas de possibilité de faire une isolation périphérique.)

Accès chantier



Aucune difficulté pour accéder aux toits plats.

Entrée réseaux



Le tableau électrique se trouve à l'intérieur du bâtiment.

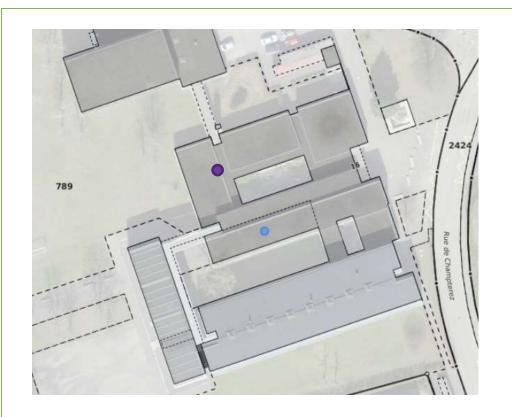
Mobilité

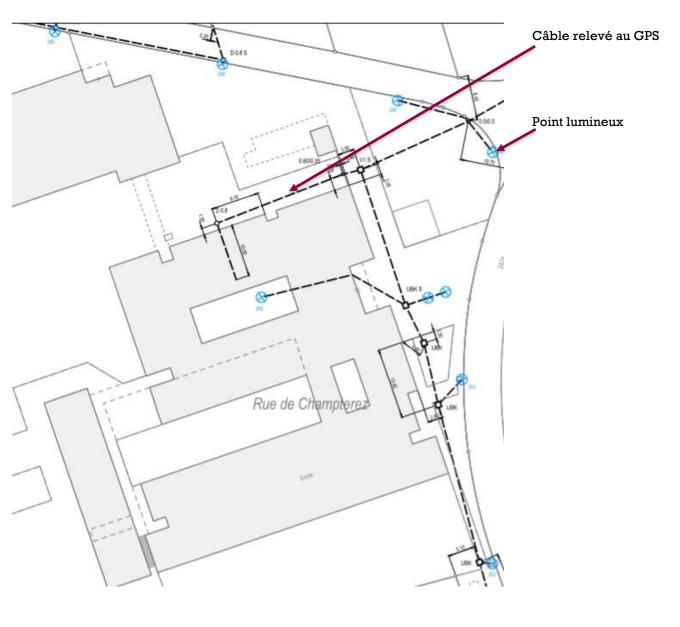


L'installation d'une ou plusieurs borne(s) de recharge permettrait d'augmenter l'autoconsommation du site et de faire bénéficier les usagers de bornes électriques.

Chauffage

Chaudière à **mazout** de 255-300kW, boiler de 360 litres. Envisager un CECB plus. www.cecb.ch





ADMINISTRATION COMMUNALE, RUE FENATTE 14 2854 BASSECOURT



POTENTIEL DE LA TOITURE

Le toit de l'administration a une surface intéressante :

Zone A: 137m², inclinaison 13 degrés, 158° (sud 180°) Zone B: 363m², inclinaison 13 degrés, 248° (sud 180°)

Données:

Consommation annuelle de l'école primaire : 78'000kWh/an

Zone Gare (CBa)

Numéro EGID: 2400150



VARIANTES

La variante la plus favorable à l'environnement serait d'équiper sur l'intégralité de la surface les toitures de panneaux solaires.

La variante la plus économiquement favorable est d'équiper la toiture en fonction de la consommation du bâtiment.

RECOMMANDATION

Financière:

Installation solaire de 30kWc sur le toit de l'école (zone A)

Environnementale:

Pose d'une installation photovoltaïque sur la totalité de la toiture, zone A et B. Probablement 75 kWc. Attention cette variante nécessitera un renforcement de l'entrée électrique et des coûts annuels supplémentaires pour le suivi de la courbe de charge.

PARTIE FINANCIERE

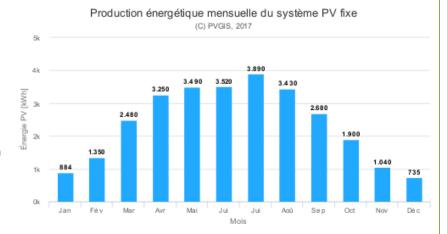
Coût	Puissance	Subvention	Coût	Coût du	Autoconsommation	Economies	Bilan PV
installation	[kWc]	Pronovo	annuels PV	kWh (PV)	prévisible	annuelles	[CHF/an]
[CHF]		[CHF]	[CHF]			[CHF]	
60'000	30	11'600	3100	11 ct/kWh	55%	4300CHF	~+1200

L'installation est rentable sur la durée de vie du projet (25 ans). Le temps de retour sur investissement est de 8 ans

Production prévisible : 28'000kWh/an Consommation propre : 15'500kWh/an Achat de l'électricité par la Commune

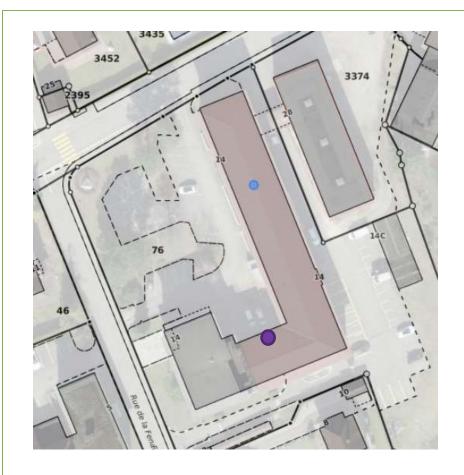
à BKW: 22.1ct/kWh

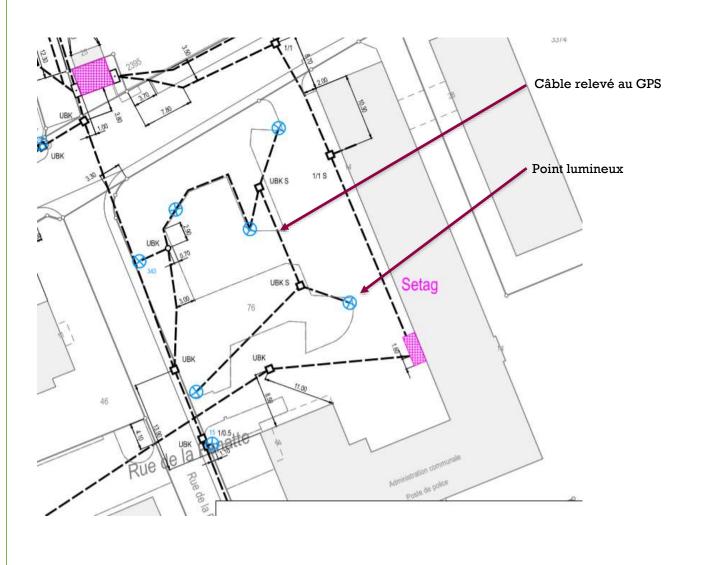
Refoulement dans le réseau : 12'500kWh/an Revente du surplus solaire : 6.5ct/kWh



Rue de la Fenatte 14, 2854 Bassecourt

Etat du toit	Toit en tôle rénové il y a 15 ans
	A SINGLE CONTRACTOR
Accès chantier Accès chantier	Accessibilité par la cour intérieure.
Entrée réseaux	Le tableau électrique se trouve à l'intérieur et est
7 90-1-1-	facilement accessible.
Mobilité	L'emplacement idéal se trouve à 5 m du tableau électrique. Une analyse plus détaillée avec les coûts sera
	réalisée ultérieurement. Néanmoins, une attention particulière devra être
	mis en œuvre lors de la pose de panneaux solaires.
	Ajouter de l'électromobilité est la garantie d'augmenter son autoconsommation et réduire son
	emprunte.
Chauffage	Chaudière à mazout de 295kW. Il est conseillé de faire un CECB plus. www.cecb.ch
	25 personnes travaillent dans les bureaux de l'administration





ECOLE PRIMAIRE, RUE DU MORE 9 2853 COURFAIVRE



POTENTIEL DE LA TOITURE

Le toit de l'école a une surface intéressante :

Zone A: 152m², inclinaison 27 degrés, 188° (sud 180°) Zone B: 75m², inclinaison 14 degrés, 188° (sud 180°) 75m², inclinaison 16 degrés, 188° (sud 180°)

Données:

Consommation annuelle de l'école primaire : 22'000kWh/an

Zone d'utilité public UA Numéro EGID: 191545191



VARIANTES

La variante la plus favorable à l'environnement serait d'équiper sur l'intégralité de la surface les toitures de panneaux solaires.

La variante la plus économiquement favorable est d'équiper la toiture en fonction de la consommation du bâtiment.

RECOMMANDATION

Financière:

Installation solaire de 12kWc sur le toit de l'école (zone B)

Environnementale:

Pose d'une installation photovoltaïque sur la totalité des toitures, zone A et B. Probablement 50 kWc. Attention cette variante nécessitera un renforcement de l'entrée électrique et des coûts annuels supplémentaires pour le suivi de la courbe de charge.

PARTIE FINANCIERE

Coût	Puissance	Subvention	Coût	Coût du	Autoconsommation	Economies	Bilan PV
installation	[kWc]	Pronovo	annuels PV	kWh (PV)	prévisible	annuelles	[CHF/an]
[CHF]		[CHF]	[CHF]			[CHF]	
29'000	12	5480	1400	13 ct/kWh	55%	1630CHF	~+230

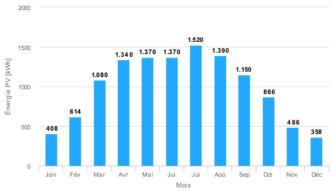
L'installation est rentable sur la durée de vie du projet (25 ans). Le temps de retour sur investissement est de 12 ans

Production prévisible : 11'000kWh/an Consommation propre : 6050kWh/an Achat de l'électricité par la Commune

à BKW: 22.1ct/kWh

Refoulement dans le réseau : 4'950kWh/an Revente du surplus solaire : 6.5ct/kWh

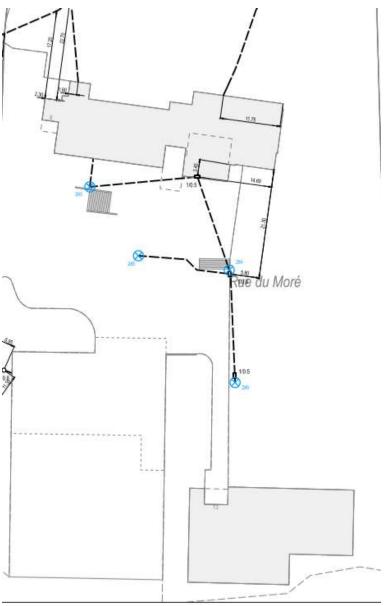




Rue du Moré 9, 2853 Courfaivre

Face division	
Etat du toit	Le toit n'est pas isolé et devrait être assaini -> Isolation du plancher des combles. Les combles sont froides. L'école à sa propre chaudière mazout de 2010 avec une cuve de 90'000 litres. En effet, le chauffage de l'école chauffait la halle de gymnastique et l'abri PC qui se trouve en face. Aujourd'hui la halle de gymnastique à des pompes à chaleur. Les fenêtres de la halle de gymnastique sont de 2009. (triple vitrage)
Accès chantier	Accès facile
Entrée réseaux	Le tableau électrique se trouve à l'intérieur pour l'ensemble des bâtiments. RCP possible avec la halle de gymnastique.
Mobilité	Ajouter de l'électromobilité est la garantie d'augmenter son autoconsommation et réduire son emprunte
Chauffage	Chaudière à mazout de 70kW avec une cuve de 90'000 litres! Boiler électrique indépendants dans les classes, 6x 50 litres. Envisager une analyse CECB plus. www.cecb.ch





ECOLE PRIMAIRE, RUE DES ECOLES 10, 2855 GLOVELIER



POTENTIEL DE LA TOITURE

Le toit de l'école a une surface intéressante :

Zone A: 381m², inclinaison 14 degrés, 137° (sud 180°) Zone B: 485m², inclinaison 15 degrés, 317° (sud 180°)

Données:

Consommation annuelle de l'école primaire : 17'000kWh/an

Zone d'utilité public UAa Numéro EGID: 2014123



VARIANTES

La variante la plus favorable à l'environnement serait d'équiper sur l'intégralité de la surface les toitures de panneaux solaires.

La variante la plus économiquement favorable est d'équiper la toiture en fonction de la consommation du bâtiment.

RECOMMANDATION

Financière:

Installation solaire de 9kWc sur le toit de l'école (zone B)

Environnementale:

Pose d'une installation photovoltaïque sur la totalité des toitures, zone A et B. Probablement 85 kWc. Attention cette variante nécessitera un renforcement de l'entrée électrique et des coûts annuels supplémentaires pour le suivi de la courbe de charge.

PARTIE FINANCIERE

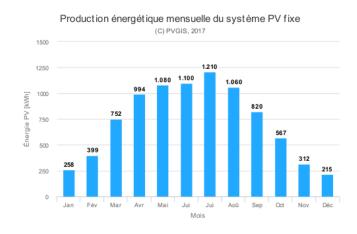
Coût	Puissance	Subvention	Coût	Coût du	Autoconsommation	Economies	Bilan PV
installation	[kWc]	Pronovo	annuels PV	kWh (PV)	prévisible	annuelles	[CHF/an]
[CHF]		[CHF]	[CHF]			[CHF]	
23'000	9	4460	1100	13 ct/kWh	50%	1200CHF	~+100

L'installation est rentable sur la durée de vie du projet (25 ans). Le temps de retour sur investissement est de 13 ans

Production prévisible : 8'600kWh/an Consommation propre : 4'300kWh/an Achat de l'électricité par la Commune

à BKW: 22.1ct/kWh

Refoulement dans le réseau : 4'300kWh/an Revente du surplus solaire : 6.5ct/kWh



Rue des Ecoles 10, 2855 Glovelier

Etat du toit L'école et la halle de gymnastique se trouve à proximité. Le local du tableau électrique est humide, des infiltrations d'eau au plafond sont visibles. Vérifier l'état du toit. Accès chantier Accès aisé Entrée du réseau électrique. Les tableaux électriques se trouvent à Halle de gymnastique. l'intérieur et sont facilement accessible. Ecole

Mobilité



L'emplacement idéal se trouve 7 m du tableau électrique.

Une analyse plus détaillée avec les coûts sera réalisée ultérieurement.

Néanmoins, une attention particulière devra être mis en œuvre lors de la pose de panneaux solaires.

Ajouter de l'électromobilité est la garantie d'augmenter son autoconsommation et réduire son emprunte

Chauffage

Chauffe-eau électrique de 100l Chaudière mazout de 1999 de 95kW Une analyse CECB serait intéressante. www.cecb.ch





ECOLE PRIMAIRE, RUE DES RANGIERS 24, BASSECOURT



POTENTIEL DE LA TOITURE

Le toit de l'école a une surface intéressante :

Zone A: 238 m², inclinaison 22 degrés, 163° (sud 180°)

Données:

Consommation annuelle de l'école primaire : 8000 kWh/an

Zone d'utilité public UA Numéro EGID : 400002849



VARIANTES

La variante la plus favorable à l'environnement serait d'équiper sur l'intégralité de la surface les toitures de panneaux solaires.

La variante la plus économiquement favorable est d'équiper la toiture en fonction de la consommation du bâtiment.

RECOMMANDATION

Financière : Installation solaire de 10kWc sur le toit de l'école (zone A)

Environnementale:

Pose d'une installation photovoltaïque sur la totalité des toitures, zone A. Probablement 60kWc. Attention cette variante nécessitera un renforcement de l'entrée électrique et des coûts annuels supplémentaires pour le suivi de la courbe de charge.

PARTIE FINANCIERE

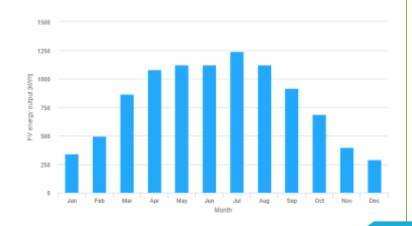
Coût	Puissance	Subvention	Coût	Coût du	Autoconsommation	Economies	Bilan PV
installation	[kWc]	Pronovo	annuels PV	kWh (PV)	prévisible	annuelles	[CHF/an]
[CHF]		[CHF]	[CHF]			[CHF]	
28000	10	4800	1400	0.13CHF	35%	1450	50

Le temps de retour sur investissement est de 15 ans

Production prévisible : 10'000kWh/an Consommation propre : 3'500kWh/an Achat de l'électricité par la Commune

à BKW: 22.1ct/kWh

Refoulement dans le réseau : 6'500kWh/an Revente du surplus solaire : 6.5ct/kWh



Rue des Rangiers 24, Bassecourt

Etat du toit



Vérifier le toit avant d'entreprendre la mise en place d'une installation solaire.

Accès chantier

Accès aisé

Entrée réseaux



Le tableau électrique se trouve à l'intérieur et est facilement accessible.



Mobilité

Une analyse plus détaillée avec les coûts sera réalisée ultérieurement.

Néanmoins, une attention particulière devra être mis en œuvre lors de la pose de panneaux solaires.

Ajouter de l'électromobilité est la garantie d'augmenter son autoconsommation et réduire son emprunte

Chauffage Chaudière mazout de 9.5kW Envisager une analyse CECB plus. www.cecb.ch (3450) 2774 2503 2734 2545 2734 2545